

Fonctionnement de l'année en physique-chimie

Fiche à conserver au début de son cours. Ne pas hésiter à s'y référer souvent dans l'année.

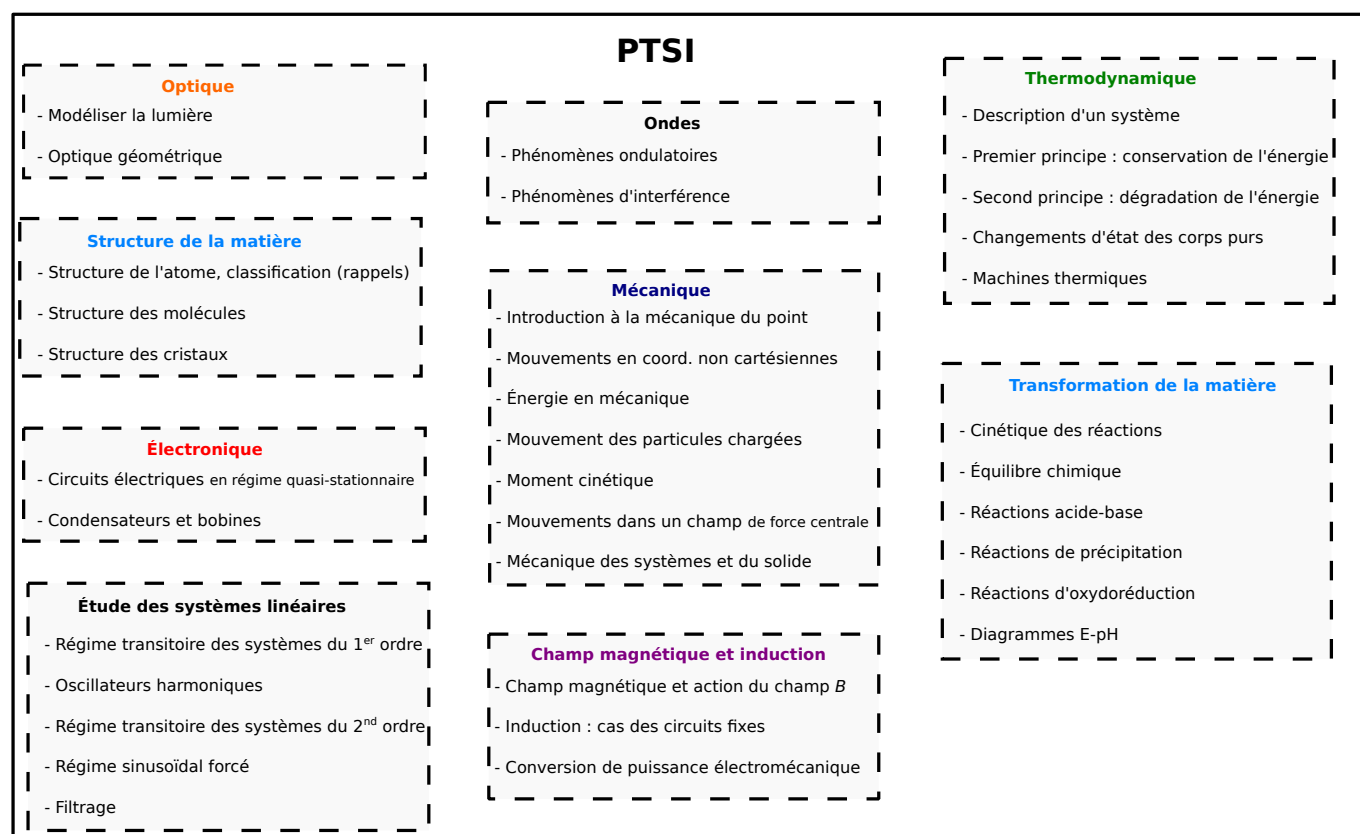
Site web de la classe pour la physique-chimie : www.mmelzani.fr

Mail : mickael.melzani@ac-besancon.fr

I Présentation du programme

Le programme de l'année est récapitulé par la figure ci-dessous.

Un chapitre correspond à chaque fois à *environ* une semaine.



II Organisation de votre classeur

Vous êtes grands, mais je recommande un classeur avec des séparations claires (intercalaires ou pochettes transparentes). Un trieur fait également l'affaire. Un cahier se révèle vite compliqué à gérer à cause du grand nombre de poly distribués, et manque de souplesse.

De plus quel que soit votre choix (classeur, trieur, cahier), il faut isoler :

- Une **partie par chapitre**, chacune contenant les fiches du chapitre (poly du cours, TD, DM, ...), le cours et votre TD écrit.
- Une partie **fiches méthodes**, qui contiendra les fiches générales (celle-ci par exemple, les fiches mathématiques, celle sur les unités).
- Une partie **TP**, qui contiendra vos comptes rendus et les fiches générales sur les TP. Il faudra écrire vos comptes rendus sur une feuille double.
- Une partie **colles** dans laquelle vous placez tous les sujets de colle sur lesquels vous êtes passé, ainsi que les rapports de colle correspondants. Agrafez sujet+rapport. Il est conseillé de terminer l'exercice ou les questions indiquées par le colleur sur une feuille que vous gardez dans cette partie.

Le fait de garder vos exercices de colle et d'y revenir permet de les garder en mémoire.

III Matériel

- ▶ Matériel obligatoire : calculatrice (de type collège ou lycée), blouse (TP de chimie à partir de janvier).
- ▶ Matériel interdit : smartphone, montre connectée, etc.

IV Absences, comportement

- ▶ Absence en cours : à justifier à la vie scolaire + prévenir l'enseignant par mail.
- ▶ Absence à un DS : doit être justifiée à la vie scolaire, et jugée valable par le professeur. Dans le cas contraire un zéro sera attribué.
- ▶ Absence à une colle : mêmes conditions que pour un DS.
De plus, toute absence à une colle doit être communiquée à l'avance (la veille au moins) au colleur concerné et au professeur. Il faut alors demander s'il est possible de la rattraper, et c'est au colleur de décider si c'est possible ou non.
- ▶ Triche : très sévèrement sanctionnée (exclusion temporaire, exclusion définitive si récidive).
- ▶ Utilisation de l'IA à la maison pour les DM : faire faire son DM à une IA = le faire faire à quelqu'un d'autre. Cela ne vous apporte rien en terme d'apprentissages.